



Alma, le 31 janvier 2024

VOL. XLX, no 4

Mot du président

Bonjour à toutes et à tous,

On ne s'ennuiera pas en 2024

Dès les premiers jours de janvier, ça commencé. Nous avons eu une période des fêtes un peu sur le quivive avec ce qui se passait pour la négociation nationale. Une veille médiatique importante et la course folle à qui aurait le plus gros « scoop ». Que dire aussi de certains réseaux sociaux et leurs commentaires isolés sans détenir totalement l'information. Aujourd'hui, les rumeurs se dissipent puisque les assemblées générales se tiennent pour informer, expliquer, débattre et décider des propositions de règlement.

De notre côté, nous avons eu une très belle participation à notre assemblée générale. Malheureusement, tout n'est pas parfait et l'exécutif syndical a pris acte des commentaires reçus. Comme c'est toujours le cas, tous les efforts seront déployés afin de répondre, au mieux, aux attentes des membres. Quant au résultat final de ces projets d'ententes, il faut attendre la fin des assemblées générales. Il y aura, par la suite, des instances nationales où nous prendrons connaissance de l'ensemble des résultats. Dès que possible, ces derniers vous seront communiqués.

... et la pénurie... s'en tenir à l'essentiel

Ce n'est pas dans les gênes d'un prof, mais je crois qu'il faudra faire des choix. Le manque de personnel enseignant augmente considérablement notre tâche. Qu'on doive aller faire une période en suppléance d'urgence ou qu'on ait à accorder plus d'attention à un élève qui ne peut recevoir son service (parce que l'éducatrice est affectée ailleurs), nous rencontrons de plus en plus ces situations. Faire un choix « pour garder du jus dans le citron », pas facile c'est vrai, mais il faut penser à soi.

En terminant

Je m'adresse à vous, nouveaux membres. Il y a aussi une place pour vous. N'hésitez pas à nous interpeller pour vos questions. Votre syndicat fait plus que des relations de travail, il peut vous soutenir dans l'ensemble des facettes de la profession enseignante.

Au plaisir !



[Calculateur salarial](#)

Outil permettant d'évaluer en quelques clics l'impact de la proposition sur la rémunération de nos membres, pour les cinq prochaines années, en fonction de leur catégorie d'emploi et de leur échelon.

[Avantages IRIS](#)

En tant que membres, vous et votre famille avez droit à des avantages exclusifs en matière de soins oculaires chez IRIS. Il n'y a pas de frais et c'est facile de s'inscrire.

[Ententes négociées - membres CSQ 2024](#)

En tant que membres CSQ, il est possible pour vous d'obtenir des rabais. N'hésitez pas à en profiter et à présenter votre carte de membre CSQ signée. Vous ne retrouvez plus votre carte? Communiquez avec nous, nous pourrions vous faire parvenir.

[Autorisation préalable des médicaments pour le traitement de l'obésité](#)

En raison de la popularité grandissante que connaissent actuellement les médicaments pour le traitement de l'obésité, Beneva a décidé d'instaurer de nouvelles mesures afin d'assurer une saine gestion du coût des médicaments. Ainsi, une autorisation préalable sera requise pour toute demande de réclamation soumise pour l'achat de médicaments pour le traitement de l'obésité (Par exemple : Wegovy®).

À partir du 1^{er} février 2024, toute nouvelle prescription devra être approuvée en remplissant d'abord le [formulaire d'autorisation préalable](#).

Rendez-vous dans l'[Espace client](#) et utilisez l'outil de simulation pour savoir si le médicament qui vous a été prescrit est couvert par notre régime d'assurance collective et s'il nécessite une autorisation préalable.

Équité salariale

Le Conseil du trésor a procédé à l'évaluation du maintien de l'équité salariale pour la période du 21 décembre 2015 au 20 décembre 2020. Il a affiché ses résultats le 20 décembre 2023 (message courriel que vous avez reçu à cet effet en décembre).

L'affichage est une obligation prévue à la Loi. Pendant la période d'affichage, qui dure 60 jours, les personnes salariées ou les associations accréditées peuvent demander des renseignements additionnels ou présenter des observations à l'employeur à partir d'un formulaire.

Ce dossier est coordonné par la CSQ avec les fédérations concernées des secteurs de la santé et des services sociaux, des centres de services ou commissions scolaires et des collèges. À cette étape-ci, la coordination du dossier a pour but d'identifier les actions à réaliser, et ce, en cohérence avec la *Loi sur l'équité salariale*.

Rappel : Sondage CSQ sur la pratique du métier

Dans les dernières années, **les tâches quotidiennes réalisées au travail** se transforment sans cesse, **s'éloignant rapidement de ce que plusieurs considèrent comme le cœur de leur métier**. Au travers de rencontres, d'assemblées et de groupes de discussion, plusieurs d'entre vous ont exprimés le souhait de recentrer la pratique de votre métier sur l'essentiel.

Plusieurs solutions ont été mises de l'avant afin d'améliorer l'organisation du travail. Ce questionnaire explore les pistes de solution indiquées comme les plus populaires lors de notre collecte d'informations. **Nous avons besoin de votre avis sur ces pistes d'action** afin de prioriser les actions à entreprendre.

Votre participation est importante. Plus ce questionnaire aura de réponses, plus les solutions mises de l'avant répondront à vos besoins et seront efficaces.

- Le questionnaire devrait prendre **moins de 15 minutes** à remplir.
- Certaines questions sont obligatoires. Ces questions sont marquées d'une étoile (*).
- Les réponses au questionnaire sont **anonymes et confidentielles**. Vos réponses ne permettront pas de vous identifier.
- Vous pouvez naviguer d'une page à l'autre du questionnaire en utilisant les boutons « Suivant » et « Précédent » situés dans le bas de l'écran.
- **Après avoir envoyé votre questionnaire**, vous serez invités à **vous inscrire au concours** pour courir la chance de gagner 1 des 3 bons d'épicerie (150 \$, 300 \$ et 500 \$).

ÉPARGNER ET INVESTIR AVEC CONVICTION

**Des solutions d'épargne pour soutenir l'économie
d'ici, dont le REER+ par retenue sur le salaire.**



Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec un responsable local (RL) soit : Joël Gagné ou Éric Paradis au Centre syndical

De plus, nous sommes heureux de vous annoncer qu'un autre RL est formé : Guillaume Girard, enseignant à l'école Jean-Gauthier.

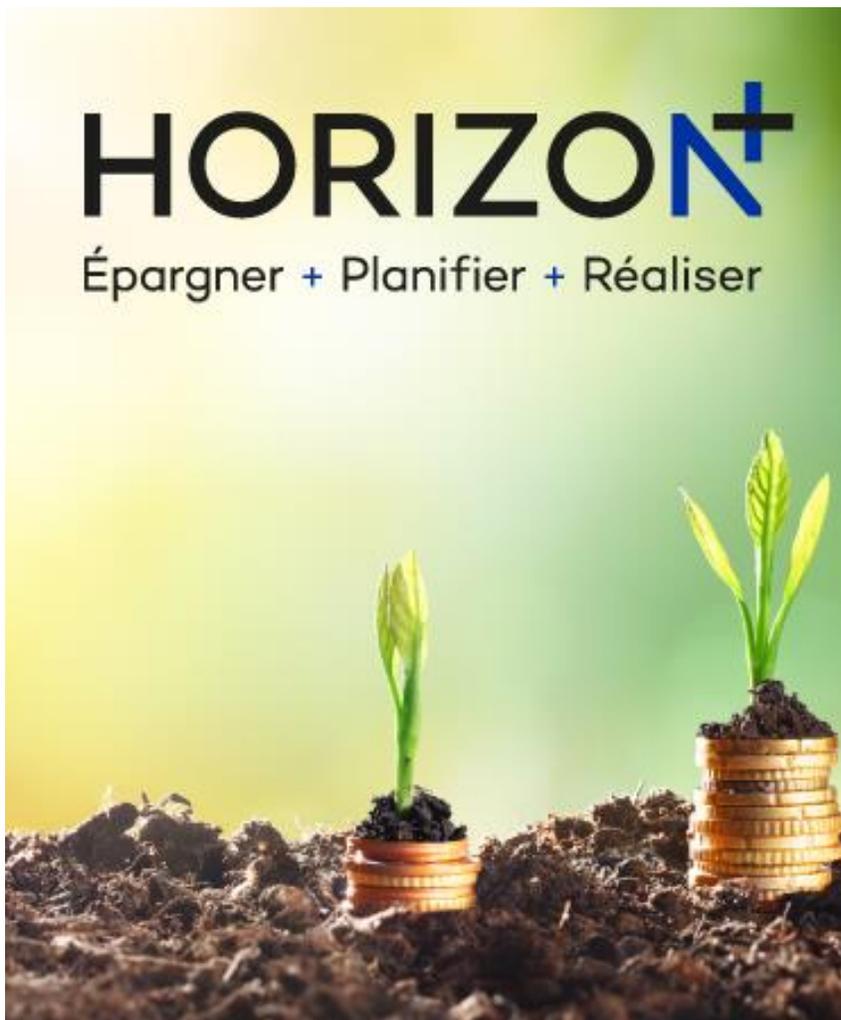
Pour toute demande d'information relative au Fonds FTQ, veuillez communiquer avec le Centre syndical au 418-662-7692.

Congrès CSQ

Du 26 juin au 29 juin 2024, le 44^e Congrès de la CSQ aura lieu sous le thème : La confiance en nos institutions. Comme organisation syndicale qui valorise un large débat démocratique et une justice sociale ancrée sur l'égalité des chances, il est primordial de s'attaquer aux éléments qui minent la confiance dans nos institutions ou qui en limitent l'accès.

Le thème principal sera travaillé sous différents axes : le sentiment de sécurité, la représentativité, l'intelligence artificielle, le dialogue social, l'éducation et la cohésion interne.

Une délégation de 6 de nos membres participera à ce Congrès à la fin du mois de juin.



La CSQ est heureuse de vous proposer Horizon+, un nouveau produit complémentaire d'épargne retraite collective. Ce programme, **totale**ment **facultatif**, vise à élargir l'offre déjà disponible au bénéfice de nos membres et à offrir une réduction notable des frais liés à vos placements.

Pour ce nouveau véhicule d'épargne, la CSQ s'est associée à la Caisse Desjardins de l'Éducation et à Desjardins Assurances afin d'offrir une gamme de 30 portefeuilles dans lesquels investir votre argent, que ce soit dans un REER, un CELI ou un FERR.